

# PARTENAIRES EXPRESS

LE BULLETIN DE LIAISON DE PARTENAIRES POUR LA SOUVERAINETÉ  
Le mercredi 29 janvier 1997 Volume 2, Numéro 1

## FTQ, CEQ, CSN : un bilan et des perspectives pour 1997

Janvier est le moment indiqué pour faire le bilan de l'année écoulée et pour prendre des résolutions pour celle qui s'amorce... C'est en tout cas ce qu'ont fait les porte-parole de la FTQ, de la CEQ et de la CSN au cours des dernières semaines. *Partenaires Express* a retenu quelques-uns de leurs propos.

### **FTQ : priorité à l'emploi et aux finances publiques**

Dans leur message du Nouvel An, livré le 12 janvier dernier, le président de la FTQ, M. Clément Godbout et le secrétaire général, M. Henri Massé, ont indiqué que la centrale participera plus que jamais, en 1997, à l'effort collectif pour gagner la bataille de l'emploi et pour redresser les finances publiques, dans un esprit de solidarité et de partage.

« Le dernier Sommet a créé de l'espoir, a déclaré M. Godbout. Il a montré que le Québec peut adopter une approche différente de celle des gouvernements Harris en Ontario et Klein en Alberta, une approche plus consensuelle et progressiste qui va dans le sens de la social-démocratie. Il n'y a pas beaucoup de pays industrialisés qui ont eu l'habileté d'articuler cette approche et la FTQ demande au gouvernement du Québec de continuer dans cette voie. »

Tout en soulignant que le bilan du gouvernement Bouchard en 1996 contient plus de promesses que de réalisations, la FTQ y voit bon nombre de réformes positives. Parmi d'autres exemples, les porte-parole de la FTQ mentionnent la loi sur l'équité salariale, l'entrée en vigueur de la contribution de 1% des employeurs à la

formation professionnelle, la réduction de la semaine de travail et la promotion de l'économie sociale.

Du côté du gouvernement fédéral, la FTQ déplore la réforme de l'assurance chômage qu'elle qualifie de grave recul et elle tient à rappeler que le contentieux avec le Québec sur la formation de la main-d'oeuvre n'est pas encore réglé.

Même si, dans l'immédiat, la FTQ considère qu'on doit s'attaquer aux problèmes urgents que sont l'emploi et le redressement des finances publiques, elle estime également que la question de la souveraineté du Québec demeure toujours à l'ordre du jour et elle rappelle fièrement son appartenance à *Partenaires pour la souveraineté*.

### **CEQ : pour une solidarité réelle**

« L'année 1997 devra être celle de la solidarité réelle, celle que nous devons aux plus démunis, aux justes causes; celle qui repose sur la recherche inlassable d'équité », a déclaré Mme Lorraine Pagé à l'ouverture du Conseil général de la CEQ, le 8 janvier dernier.

« La dernière année a certainement été celle où nous avons le plus souvent entendu parler de consensus », constate Mme Pagé. La présidente de la CEQ estime toutefois que cela n'a pas empêché « les intérêts divergents de se manifester avec une rare acuité » et elle déplore que « le gouvernement Bouchard a, plus souvent qu'à son tour, baissé les bras devant ceux qui poussaient les hauts cris dès qu'il était question de réduire un tant

soit peu leurs privilèges ».

Parmi les éléments positifs de la dernière année, Mme Pagé retient tout particulièrement le projet de loi sur l'équité salariale. « Même si le patronat nous menaçait des pires calamités, le gouvernement a tenu bon et la loi a finalement été adoptée, a-t-elle souligné. Mme Pagé constate également qu'il y a eu un regain de militantisme en 1996, chez les femmes, les personnes âgées, les jeunes, puis les syndiqués des secteurs public et parapublic et elle souhaite que cette vigilance se maintienne en 1997.

« Nous continuerons à revendiquer du gouvernement qu'il trouve les moyens d'augmenter ses revenus, de façon à ce qu'il puisse financer adéquatement les services publics et les services sociaux », a poursuivi Mme Pagé. « Nous croyons aussi nécessaire de rappeler qu'une part importante des problèmes budgétaires du Québec provient de la réduction des paiements de transferts du fédéral. Un problème qui ne pourra être résolu que par l'accession du Québec à la souveraineté. Une réalité qui mériterait d'être mise en lumière avec plus de fermeté par le gouvernement du Québec. »

### **CSN : après les débats, les réalisations**

« Si 1996 a été une année intense et déterminante sur le plan des débats, des orientations et des choix de société, 1997 devra être une année fructueuse sur le plan des réalisations », a déclaré le président de la CSN, M. Gérald Larose, dans un communiqué émis le 27 décembre dernier.

(suite page suivante...)

## CSN : après les débats, les réalisations (suite)

Selon M. Larose, « 1996 a marqué le point de départ d'une réflexion intense ainsi que d'une démarche dans le but de créer les conditions propices pour une relance du Québec. Tant par le nombre de réformes et de débats qui ont été ouverts que par les nombreuses énergies qui ont été mises à contribution, tout le Québec a été un vaste chantier. » Le président de la CSN déplore toutefois que la gestion des affaires publiques se soit effectuée uniquement à partir de la seule colonne des dépenses, au Québec et au fédéral.

« Le fédéral, précise M. Larose, a délaissé un à un ses engagements électoraux, notamment au chapitre de l'emploi et de l'équité fiscale. En matière de finances publiques, il est parvenu à un redressement en effectuant en grande partie un délestage de ses responsabilités dans la cour des provinces. » À titre d'exemples, le président de la CSN mentionne la réforme de l'assurance chômage et le dernier budget Martin qui obligera le Québec à assumer 40% des coupures globales pour les deux prochaines années.

« À travers tous les efforts qui seront déployés pour relancer l'emploi et redresser les finances publiques, a conclu le président de la CSN, il faudra s'assurer que chacune des décisions mettent à contribution tous les groupes et les secteurs de la société selon leur capacité de payer. Et le gouvernement du Québec devra remettre à l'ordre du jour les limites que lui impose le régime fédéral dans la solution des problèmes. »

---

## La FTQ célèbre ses 40 ans en 1997

La FTQ célèbre cette année son quarantième anniversaire de fondation... même si ses origines remontent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est le 16 février 1957 qu'eût lieu à Québec le congrès de fondation de la nouvelle centrale issue de la fusion de la Fédération provinciale du Québec (FPTQ) et de la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ). Le 40<sup>e</sup> anniversaire sera célébré au même endroit, au Château Frontenac, le vendredi 21 février prochain, à l'occasion d'un Conseil général suivi d'une fête. Cet événement sera l'occasion de diffuser une vidéo et une publication-souvenir et de présenter une exposition de photos d'époque. D'autres activités sont prévues au cours de l'année.

On peut se procurer *L'Histoire de la FTQ*, par Louis Fournier, au centre de documentation de la centrale.

---

## La SSJBM demande une école française pour contrer l'assimilation

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal annonçait en conférence de presse lundi dernier qu'elle appuyait le recours en appel d'un jugement de la cour supérieure rendu en août 1996 à l'effet que le droit à l'enseignement en français au Québec ne comprend pas le droit à une école française.

Cette décision du tribunal a permis à la Commission scolaire Lakeshore, dans l'ouest de Montréal, d'attribuer des locaux à une école française de 600 enfants, dans un édifice déjà occupé par une école anglaise de 1000 enfants. Selon le président de la SSJBM, M. François Lemieux, « le résultat appréhendé se vérifie : la vie scolaire se déroule en anglais ».

S'appuyant sur les travaux du professeur Charles Castonguay, la SSJBM a par ailleurs fait valoir que dans les municipalités de l'Ouest-de-l'île de Montréal, le taux net d'anglicisation pour les personnes de langue maternelle française est de 12 %, un taux largement supérieur à celui du Nouveau-Brunswick qui se situe à 8 %. « En d'autres termes, d'ajouter M. Lemieux, ici même, au Québec, l'assimilation linguistique frappe durement. Si en plus, le statut de l'école française n'est pas garanti, les droits fondamentaux à l'enseignement en français évoqués par la *Charte de la langue française* deviennent inopérants ».

La SSJBM demande donc à la ministre responsable de la *Charte de la langue française* de modifier la législation afin « que le droit à l'enseignement en français comporte, sans ambiguïté, le droit à l'école française ».

« À l'heure où le gouvernement entreprend des démarches constitutionnelles pour garantir des structures linguistiques dans le réseau scolaire, nous croyons qu'il doit assurer le statut linguistique des écoles. Il a déjà le pouvoir de le faire », a conclu M. Lemieux.

## Du côté des femmes....

Les membres du comité permanent des « Femmes souverainistes de la société civile » se rencontreront le samedi 8 février, dans les bureaux de *Partenaires pour la souveraineté*, à Montréal. On se souvient que lors d'un premier événement sous le thème « De souveraineté et d'espoir », le 1<sup>er</sup> décembre dernier, une cinquantaine de femmes avaient spontanément accepté de s'impliquer au sein du comité permanent.

La journée du 8 février leur permettra de concrétiser cet engagement puisqu'elles seront invitées à tracer les grandes lignes du discours et le type d'action qui leur paraîtra sage de privilégier au cours des prochains mois.

Il est toujours temps de se joindre à ce regroupement ! Veuillez confirmer votre intérêt auprès de Danielle Naud, (514) 521-7751.

**Partenaires Express est un outil d'information indépendant des partis politiques. Sa reproduction et sa diffusion sont autorisées et grandement encouragées.**

**Partenaires Express se réserve le droit de publier ou non les textes et renseignements que vous lui faites parvenir.**

**Téléphone : (514) 521-7751  
Télécopieur : (514) 521-5154  
Courriel : [parsouv@cam.org](mailto:parsouv@cam.org)  
Site Internet :  
<http://www.cam.org/~parsouv>**

**Dépôt légal :  
Bibliothèque nationale du Québec  
Premier trimestre 1997**